

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Notre-Dame des Sept Joies (Pour le temps de Noël)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1928, tome 27, p. 175-198

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

*Pour le temps de Noël*

## Notre-Dame des Sept Joies

- I Sermon (fragments) de Saint Vincent Ferrier, dominicain de Valence (Espagne), † 5 avril 1419.
- II. La dévotion aux Sept Joies de Marie, notes historiques et littéraires (L. D.-L.)
- III. Notre-Dame des Sept Joies et le Valais (Georges Revaz)
- IV. Salutation en l'honneur des Joies de Marie, révélée à Sainte Mechtilde, † 1298.
- V. Séquence attribuée au Bienheureux Jacopone Benedetti, franciscain, de Todi (Ombrie) † 25 décembre 1306.
- VI. Poème du poète français Rutebeuf, XIII<sup>e</sup> siècle.
- VII. Antiennes, Capitules et Doxologie.

*Ave, redundans gaudia  
Dum concipis, dum visitas  
Et edis, offers, invertis,  
Maler beata, Filium.*

# I

## *Sermon (fragments) sur les sept joies de Marie*

La première joie qu'eut la Vierge fut le jour de l'Incarnation, quand elle fut faite mère de Dieu... Selon nos saints docteurs, la Vierge avait coutume de lire dans l'Écriture : Et voici que la Vierge concevra et enfantera un Fils et Son Nom sera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. La Vierge pénétrait mieux qu'aucun prophète ne le fit jamais le sens de ces paroles. C'était pour elle matière à dévotion contemplation. Elle disait en son cœur : Seigneur, quelle sera la sainteté et la dignité de cette Vierge ! Oh! je vous en prie, Seigneur, ne me laissez pas mourir avant que je ne La voie... Or, tandis qu'elle pensait ainsi, voici que l'ange Gabriel, tout rutilant de gloire, entra dans la chambre, en disant : La Vierge bénie, c'est Vous-même. Vous serez la Mère de Dieu, la Mère sans tache. De même que le grain se forme sous la tunique de la noix, de même en votre sein se formera le corps de l'Enfant-Dieu. Aussi, quand la Vierge se sentit enceinte, pensez quelle joie elle eut, au point que si toutes les joies et délectations de ce monde étaient unies toutes ensemble en une seule personne, elles n'égaleraient pas la joie, reconnaissance et consolation et douceur de la Vierge. Et comme la Vierge avait coutume de dire en priant : Je lève mes yeux vers Vous qui habitez dans les cieus, elle improvisa un Cantique qui disait : Mon âme magnifie le Seigneur... Notez qu'Elle employa dans ce Cantique le mot exultavit, exulte. Cela ne fait-il pas penser à celui qui reçoit la rumeur qu'un pape vient d'être nouvellement élu ? Voilà la joie.

La seconde des joies principales de la Sainte Vierge fut la Naissance du Christ. La nuit de l'enfantement, la Vierge Marie ressentit de multiples, de grandes et d'inusitées consolations ; et toutes ses grâces se reflétaient dans sa face réjouie... Le Christ sortit du sein virginal comme un rayon de soleil sort d'un vitrail. Et la Vierge Le reçut dans

*ses mains, et cette nuit lui parut claire comme un plein midi. Et la Vierge se réjouissait... Et Elle disait: O Seigneur, Vous venez en ce monde pour sauver le genre humain ; et Elle baisait Ses Yeux en disant : Yeux bénis qui contemplez les Cieux ; et Elle baisait Ses Mains en disant : Mains bénies qui avez créé le Ciel et la Terre... Quelle joie Elle eut quand Elle entendit les Anges chanter ! quand Elle vit son Fils adoré par les Bêtes et par les Bergers ! C'est de cette joie que parle le prophète quand il dit : Celle qui est Seule et inconnue s'est réjouie. La Vierge Marie est dite Seule et inconnue, parce qu'aucun homme n'a traversé sa route. Voilà la joie de la Nativité.*

*La troisième joie de la Vierge Marie fut le jour où vinrent les Rois de l'Orient. Oh ! quelle joie ce fut !... Déjà, vous pouvez le penser, les cavaliers de l'escorte des trois Rois mènent grand tapage... Quand la Vierge aperçut les cavaliers, je pense qu'Elle cacha son Fils, Le coucha dans Son berceau et se mit à travailler. Quand la Vierge entendit que les Rois s'étonnaient de ce que l'Etoile s'arrêtait où était l'Enfant, Elle se réjouit à cause de cette prophétie de Jacob : qu'une Etoile se lève... Et les Rois s'étonnaient. Qu'est-ce ? Une étoile n'a pas coutume de s'arrêter !... Et de l'Etoile partaient des rayons merveilleux. Les monarques vinrent donc à la porte où se tenait la Vierge et, soulevant un peu leur chapeau, ils Lui dirent : Savez-Vous où est né le Roi des Juifs ? Et la Vierge du Seigneur répondit : Les grands rabbins doivent savoir cela. Et tandis que la Vierge parlait, les Rois avaient chaud au cœur... Ils demandèrent alors à la Vierge si Elle avait un Fils, et la Vierge répondit : Oui. Ils demandèrent aussi Son Nom, et la Vierge Marie répondit: Jésus. A ce Nom, avançant dans la chambre, ils adorèrent Jésus que la Vierge leur montra... Voilà la joie.*

*La quatrième joie de la Vierge Marie fut la glorieuse Résurrection de son Fils... Durant la veillée qui précédait Pâques, la Vierge se dit : Sans nul doute David mon père, qui avant tous les autres a parlé de la Passion et de la Résurrection de mon Fils, a indiqué l'heure. Certainement donc la Vierge Marie se mit à lire le Psautier, et y trouva cette parole si nette du Père au Fils : Lève-Toi Ma gloire*

lève-toi Psaltérion et Cithare, avec la réponse du Fils : Je me lèverai au petit jour. *Donc, quand par ce point de l'Écriture, la Vierge connut l'heure de la Résurrection, Elle fut très joyeuse et regarda par sa fenêtre si ce n'était pas l'aurore. Mais comme ce n'était pas encore l'aurore, Elle continua le Psautier jusqu'au Psaume CVII : Mon cœur est prêt Seigneur, et de nouveau elle trouva le même verset : Lève-Toi Ma Gloire. — Oh ! dit la Vierge, j'ai déjà un double témoignage. Et, voyant que l'aurore continuait à se faire attendre, Elle voulut voir les autres prophètes, et finalement Elle trouva au Livre d'Osée : Il nous vivifiera après deux jours, et le troisième nous éveillera, et nous vivrons : et, plus loin : Pour la pointe du jour Sa venue a été préparée. — Il suffit, dit la Vierge, tous les témoins s'accordent... Elle prépara la chaise où S'assiérait son Fils Jésus, regardant souvent si les premières lueurs de l'aube apparaissaient. Et quand Elle aperçut les clartés de l'aurore, la Vierge dit : Oh ! mon Fils est ressuscité, et, fléchissant les genoux, Elle priait disant : O mon Fils, venez me consoler et me dire : Lève-toi à Ma rencontre et vois.*

*Vous pensez combien à la Résurrection du Christ il y avait d'AnGES occupés à Lui dire : Me voici, Seigneur, envoyez-moi à Votre Mère lui annoncer la bonne nouvelle. Mais le Christ envoya Gabriel, qui, avec une grande splendeur, entra, dans la chambre de la Vierge, salua et accompagna ce salut de ces paroles révélées au bienheureux Grégoire : Reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia ! Et tout de suite après vint le Christ avec tous ses Saints, Patriarches et AnGES... Jamais aucun fils n'a autant aimé sa mère... Et, S'étant assis, Ils parlèrent. Oh ! si quelqu'un avait assisté à Leur conversation !... Le Christ avait amené avec Lui tous les Saints qu'il avait libérés des enfers et qui faisaient la révérence à la Vierge. Pensez !... Eve dit : Moi, j'ai fermé les portes du Paradis, mais Vous, Madame, Vous les avez ouvertes. Les prophètes disaient, chacun de son côté : Vierge bénie, j'ai prophétisé de Vous, et en la saluant ils ajoutaient : Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple. Et la Vierge, répliquait : Vous êtes la race choisie, la royauté des prêtres, la nation sainte, le peuple acquis par Dieu. Vous êtes les ministres de l'Esprit. Et les AnGES reprenaient les paroles de Gabriel : Reine du Ciel et de la Terre, soyez joyeuse. Voilà la joie de la Vierge.*

La cinquième *joie de la Vierge fut le jour de l'Ascension quand son Fils monta au Ciel. Il s'éleva vers les cieux en grande fête, comme le Roi Victorieux revient du combat. Des Anges criaient : Vive, vive le Fils de la Vierge Marie ; et d'autres soufflaient dans des trompettes. Pensez à la joie de la Vierge Marie dont parle saint Luc : La Vierge et les Apôtres retournèrent à Jérusalem avec grande joie.*

\*

La sixième *joie de la Vierge fut le jour de la Pentecôte, quand la Vierge Marie avec les Apôtres reçut le Saint-Esprit... Pierre et les autres Apôtres formulaient leurs instances en ces termes : Créez en moi un cœur pur, ô Dieu, et faites naître en moi un esprit droit... Marie-Madeleine, comme les autres saintes femmes, ajoutait : Rendez-moi la joie de votre salut et confirmez-moi dans l'Esprit suprême... Alors la Vierge Marie, ayant fléchi les genoux, s'écria : Envoyez votre Esprit, et les vertus et les perfections seront créées et la face de la terre sera renouvelée par la prédication. Alors, tout à coup, un son se fit entendre dans le Ciel, et il y eut comme une voix répondant à la Vierge, et comme un vent subit qui descendit du Ciel...*

\*

La septième et dernière *joie de la Vierge fut son Assomption bienheureuse... Je veux parler de la joie humaine qu'Elle ressentit lorsque son Fils lui envoya l'Ange Gabriel avec un rameau pour lui dire : Reçois celui qui commande les saluts de Jacob, car, d'ici trois jours, tu iras à ton Fils qui t'a déjà préparé un trône. Alors, la Vierge dit au Christ : Ton Verbe a été fait pour moi dans la joie et l'allégresse de mon cœur.*

S. VINCENT FERRIER.

## II

### *La dévotion aux joies de Marie*

#### *Notes historiques et littéraires*

*Gaudens gaudebo in Domino, et exsultabit anima mea in Deo meo...* Ces paroles d'Isaïe LXI, 10, par lesquelles l'Eglise ouvre la liturgie mariale en les prenant pour l'Introït de la Messe en la fête de l'Immaculée-Conception, sont des paroles de joie ardente.

Et cette bienheureuse allégresse, l'Eglise la proclame en maints endroits. C'est l'Introït de la fête de la Sainte-Famille : *...Gaudeat... Mater tua, et exsultet quae genuit te.* C'est le cri de toutes les générations acclamant Marie bienheureuse et la bénissant, *beatam me dicent omnes generationes..., benedicta es tu Virgo Maria,...* *gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore beatae Mariae Virginis : de cujus solemnitate gaudent Angeli.* Ce sont des versets comme celui-ci : *Immaculata Conceptio tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo.* C'est l'antienne : *Gaude, Maria Virgo : cunctas haereses sola interemisti in universo mundo.* C'est l'invocation *Caeli gaudium* dans la litanie qu'est l'hymne des Matines de l'Immaculée-Conception, ou cette autre : *Causa nostrae laetitiae* dans les litanies de Lorette...

Si l'on s'arrête un instant à la très belle hymne des secondes Vêpres du Rosaire, on admirera, après une strophe annonçant les trois séries de mystères, trois strophes résumant les *Ave* de chaque quintuple couronne, suivies d'une invitation pressante. Nous ne pouvons résister à la joie de citer ces petits chefs-d'œuvre :

<i>Te gestientem gaudiis,</i>	<i>Ave, redundans gaudio</i>
<i>Te sauciam doloribus,</i>	<i>Dum concipis, dum visitas ;</i>
<i>Te jugi amictam gloria,</i>	<i>Et edis, offers, invenis,</i>
<i>O Virgo Mater, pangimus.</i>	<i>Mater beata, Filium.</i>
<i>Ave, dolens, et intimo</i>	<i>Ave, in triumphis Filii,</i>
<i>In corde agonem, verbera,</i>	<i>In ignibus Paracliti,</i>
<i>Spinas crucemque Filii</i>	<i>In regni honore et lumine,</i>
<i>Perpessa, princeps martyrum.</i>	<i>Regina fulgens gloria.</i>

*Venite, gentes, carpite  
Ex his rosas mysteriis,  
Et pulchri amoris inclytae  
Matri coronas nectite.*

Empruntons tout de suite à un grand prédicateur qui foula toutes les routes de l'Europe occidentale, S. Vincent Ferrier, ces réflexions qu'il exprimait dans un sermon sur *Les sept douleurs de la Vierge, épines des sept roses : ... Bénissons la Providence qui tempère les joies avec des tristesses et vice versa. Elle fait penser à ce bon cuisinier qui sait mettre du sel dans ce qui est fade et du miel dans ce qui est acre... Remarquez cependant que ce n'étaient pas des joies mondaines, corrompues et honteuses que ces sept joies principales de la Vierge Marie, joies à chacune desquelles le Christ a mêlé le sel de la tristesse* <sup>(1)</sup>.

La Vierge des Douleurs alterne avec la Vierge des Joies. Il en fut de même de la vie de Vincent, traversée d'un bout à l'autre d'un nombre si extraordinaire de contrariétés que ses biographes en sont frappés, et cependant ni son austérité monastique, ni les tribulations de sa destinée n'ont terni chez ce fils de la rieuse Valence l'optimisme de son maître, le philosophe Thomas d'Aquin. Tout est contradiction en lui : il prêche les allégresses de Marie, et ses disciples organisent des processions de flagellants ; il aime les joies de Notre-Dame, et le Christ lui confère la mission de prêcher le jugement dernier... Mais c'est précisément parmi tant de tristesses le succès de sa vie spirituelle, réconfort sans défaillance, qui mesure sa vie d'homme et sa gloire de saint. Maître Vincent Ferrier sait comment bat le cœur de l'homme. Pas plus qu'il n'y a de roses sans épines, il n'y a de plaisir sans tristesse. Aussi l'âpre réalisme du saint sermonnaire oppose-t-il les sept joies et les sept douleurs de la Vierge, en sorte que ce serait tronquer son haut enseignement spirituel que de taire les souffrances qui se mêlent, ici-bas, aux plus divines des allégresses.

Il semble qu'en nos jours agités on ne pense plus guère à celles-ci... Aussi bien avons-nous dessein de nous y arrêter quelques instants.

(1) Nous empruntons, sauf indication contraire, toute notre documentation et souvent même le texte de ce paragraphe et du suivant à la très intéressante étude parue dans *La Vie et les Arts liturgiques*, en septembre et octobre 1926, sous le titre : *Les dévotions joyeuses et douloureuses de saint Vincent Ferrier*, avec la signature : M.-M. G. Nous ne surchargeons pas notre texte de guillemets : il suffit d'avoir averti le lecteur.

La dévotion aux joies de Marie était beaucoup plus vive autrefois. Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, Marie est presque toujours représentée sous les traits d'une jeune mère : elle est beaucoup plus la Vierge de la Nativité que Notre-Dame de Compassion... Le goût de l'époque est aux mystères joyeux et glorieux exprimés avec une naïve simplicité par les artistes médiévaux. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au cours du XV<sup>e</sup>, on dirait que la chrétienté reçoit le don des larmes... En 1423, un synode de Cologne inscrit au catalogue des fêtes celle des Angoisses et des Douleurs de Notre-Dame <sup>(1)</sup>... Dans son *Antidotarius*, Nicolas Saliceto (qui vivait avant 1426) fait plusieurs fois mention des cinq angoisses de la Vierge à côté de ses sept allégresses. La dévotion aux sept allégresses de Marie est très antérieure à celle des sept douleurs...

Sans doute, il serait présomptueux de prétendre exposer en ses phases diverses la genèse compliquée de ces prières ; du moins est-il loisible de relater d'anciens textes.

Le sermon de S. Vincent Ferrier sur les sept joies et les sept douleurs de la Vierge se trouve dans le plus ancien recueil imprimé, qui présente d'assez bonnes garanties d'ensemble ; il en existe d'ailleurs une copie plus succincte dans un excellent manuscrit, le manuscrit latin du Patriarcat de Valence.

L'âme religieuse y pleure et y rit tour à tour. Elle est joyeuse pour la Vierge, pour l'Annonciation et le Rosaire ; elle prend joie à redire avec l'ange : *Je vous salue, Marie...* Mais elle pleure lorsqu'elle suit le Christ sur la voie du Calvaire, lorsque se dressent ses membres étendus sur la Croix. — La Vierge, la Croix, touchants objets qui se

(1) La fête des Sept-Douleurs de Marie fut établie à Cologne en 1423 : elle devait se célébrer avec la couleur violette, le vendredi après le dimanche de la Passion. Elle prit plus d'extension en 1668 et 1672, et fut prescrite pour toute l'Eglise en 1715 par Benoît XIII, avec le rite double majeur et faculté de célébrer cette fête le dimanche avant les Rameaux. Lors des projets de réforme du Bréviaire sous Benoît XIV, dans la session du 2 février 1742, on pensa que cette fête pouvait être supprimée, mais ce projet ne fut pas réalisé. Pie VII institua en 1814 une deuxième fête des Sept Douleurs de Marie, le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, qui était déjà célébrée par l'Ordre des Servites, et, depuis 1734, par l'Autriche. Bäumer : *Hist. du Bréviaire*, trad. par Biron (Paris, Letouzey, 1905), t. II, pp. 109, 315, 319, 380, 384, et 233, note.

peuvent décrire, comme ils peuvent rappeler les scènes de l'Evangile. Si le Rosaire, le Chemin de la Croix se racontent comme la plus belle des histoires, le corps immaculé de Marie, le bois rédempteur de la Passion se présentent d'eux-mêmes à l'esprit du saint. Chronique d'allégresse, chronique de douleur, descriptions émues de la Vierge et de la Croix sont quatre cantilènes où la piété s'épanche du cœur de Vincent.

Mais si Vincent s'est complu à glorifier les faits étonnamment joyeux que le Rosaire toujours propose à notre émoi, il avait puisé cette dévotion au trésor traditionnel de la Chrétienté médiévale.

Au cours d'une prédication familière, Maître Vincent Ferrier conta une anecdote miraculeuse, révélatrice de la manière de prier. « En effet, dit-il, si la prière se fait en bonne forme, elle est une herbe aromatique et odorante qui garde la créature des périls spirituels et temporels ». Cette bonne manière consiste en la répétition d'un certain nombre d'*Ave Maria*. Et il raconte qu'en un grand péril un marchand fidèle à cette pratique vit « descendre du ciel à lui la Vierge Marie, avec sainte Catherine munie d'une corbeille de roses, et avec sainte Agnès munie d'un fil et d'une aiguille... Chaque fois que le marchand récite un *Ave Maria*, la Vierge prend une rose et l'enfile. Elle fait ainsi une guirlande et la pose sur la tête du marchand. »

Les premiers fils de S. Bernard et de S. Dominique connaissaient <sup>(1)</sup> déjà cette imagerie fraîche, ces chapelets de roses, symbole de prière féconde.

Cent ans avant Vincent, le dominicain milanais Galvagno de la Flamma, héritier direct des deux ou trois premières générations des Dominicains, et connu par son horizon borné au traditionalisme de sa famille religieuse, loue la même dévotion dans sa Chronique de l'Ordre. « Ainsi, dit-il, les premiers frères de l'Ordre avaient cette sainte dévotion à l'égard des joies de la Bienheureuse Vierge... », et il chante toutes les bénédictions qu'un certain *frater teutonicus* adressait à Marie.

(1) M.-M. G. cite en note deux variantes de la même anecdote, on peut-être deux légendes distinctes mais analogues.

De Galvagno à Vincent la dévotion acquit un développement progressif au cours du XIVE siècle. Mais avant Galvagno déjà la dévotion liée aux roses était considérée comme joyeuse.

Pour le Moyen-Age en effet les idées de roses et de joies sont assez facilement synonymes. Il y a là une association d'idées fort ancienne. On la trouve dans le livre gréco-juif de la *Sagesse*, 28 : *Coronemus nos rosis antequam marcescent*. Un héraldiste qui fait autorité, M. Emile Gevaert, écrit que « la plante est le symbole de la vie et de la croissance. La rose, dit-il, parce que reine, est le type général de la fleur. La rose est la fleur qui s'épanouit, qui rayonne et qui répand autour d'elle le charme de ses couleurs et de son parfum. Elle personnifie la beauté ou le culte du beau. Elle est l'image du printemps et, partant, de la jeunesse et des dons qui lui sont propres : *Virgam et florem de radice Jesse ipsum Dominum Judaei interpretantur : quod scilicet in virga regnantis potentia, in flore pulchritudo monstretur*. S. Jérôme expose en ces termes l'interprétation donnée par les Juifs à l'image des Livres Saints comparant le Christ à une tige et à une fleur, parce que la première est l'image de la puissance et la seconde de la beauté » <sup>(1)</sup>. Pour S. Epiphane (V<sup>e</sup> siècle) la Contemplation du Christ sera la *Rosa immarcescibilis*. Les hymnes liturgiques répètent fréquemment *Paradisus vernans rosa* ou des expressions semblables. Plus spécialement les chants grégoriens qu'Humbert de Romans, l'un des premiers généraux dominicains, nous a conservés associent fréquemment les idées de rose, de Vierge et de joie.

«La rose, écrit aussi Mgr Battandier, <sup>(2)</sup> est l'emblème

(1) *L'Héraldique, son esprit, son langage et ses applications*, pp. 58-59.

(2) Mgr Battandier a consacré à *La Rose d'Or* une remarquable étude, avec illustrations, dans la revue *Rome*, en février et en mars 1914. En voici de brefs extraits :

Parmi les rites de la sainte Eglise, les uns sont touchants, d'autres terribles, d'autres gracieux... Le rite de la Rose d'or appartient aux rites gracieux. Il prend pour emblème une des plus belles fleurs de la création... La rose annonce le printemps, le réveil de la nature qui va chanter dans le renouveau de la vie les louanges du Créateur... La sainte Ecriture nous parle en quatre endroits d'une fleur que nous avons traduite par le mot *rose*, et toujours des images gracieuses lui sont appliquées...

préféré de la Sainte Vierge, et sans nous étendre sur ce sujet, rappelons seulement que dans une de ses dernières apparitions, celle qui a eu le plus de retentissement, deux roses sont aux pieds de la Vierge de Lourdes <sup>(1)</sup>. » La Vierge de La Salette aussi est apparue avec des roses sur ses vêtements.

... Avec sainte Rose de Viterbe et sainte Rose de Lima, le prénom de Rose est entré dans l'hagiographie...

La rose joue donc un grand rôle, et l'institution de la Rose d'or lui en a donné un tout à fait spécial dans l'Eglise. D'ailleurs la rose n'a point que ce rôle dans la liturgie. Le jour de la Pentecôte, en souvenir des langues de feu, on jette parfois du haut de certaines églises des roses rouges ou du moins des pétales sur l'assemblée des fidèles. Ce même jour, dans l'église du Panthéon, à Rome, chaque chanoine trouvait à sa stalle une ou deux roses bénites par le prêtre sacristain. La pluie de roses blanches que l'on jette dans la chapelle Borghèse de la basilique de Ste-Marie-Majeure, le 5 août, pour rappeler la neige miraculeuse qui, suivant la légende, aurait indiqué à cette date l'emplacement de la future basilique, est très célèbre...

... Il est assez difficile de préciser les origines du rite de la Rose d'or... Ce rite s'inscrit dans la liturgie le IV<sup>e</sup> dimanche de Carême, appelé *Laetare*, du premier mot de l'Introït ; l'Eglise quitte la couleur violette de la pénitence pour prendre la couleur rose de la joie ; l'orgue, les fleurs, les reliques ornent de nouveau le sanctuaire. C'est donc un jour d'allégresse, d'autant plus qu'il se trouve ordinairement au début du printemps, ou au moins en est l'avant-coureur.

L'Eglise observe les mêmes usages le III<sup>e</sup> dimanche de l'Avant, appelé de même *Gaudete*. « Admirable, s'écrit Dom Guéranger (*L'Année liturg.*), admirable condescendance de l'Eglise, qui sait si bien unir la sévérité des croyances à la gracieuse poésie des formes liturgiques ! Entrons dans son esprit, et réjouissons-nous, à cause de l'approche du Seigneur. »

(1) C'est pour symboliser son Siège de Lourdes dans ses armes, d'une façon plus héraldique que par un dessin de la grotte, de la Vierge et de Bernadette (le Pape Pie X lui-même, de sainte mémoire, a blâmé cette introduction anti-héraldique et anti-artistique, de personnages ou de statues dans des armoiries) que Mgr Poirier, Evêque de Tarbes et de Lourdes († 1928), avait adopté deux roses : « Ces deux roses rappellent l'églantier de la grotte de Massabielle et les roses qui s'épanouissaient sur les pieds de la Vierge lors des apparitions » (*Annuaire pontif. cath.*, 1928, p. 334). — Les roses sont d'ailleurs fréquentes en héraldiques ; nous nous bornerons à citer simplement celles qui ornent, avec un art qui n'est pas du tout figé, mais au contraire très vivant, les belles armes de Mgr Ricard, Evêque de Nice, et de Mgr Suhard, Evêque de Baveux et de Lisieux.

La bénédiction de la Rose d'or par le Pape, contient des formules d'une grâce et d'une cadence qui en font comme une musique: *O Dieu... qui êtes la joie et l'allégresse de tous les fidèles, nous vous supplions de daigner bénir et sanctifier cette rose, agréable par sa vue et son odeur,... en signe de spirituelle allégresse. Nous vous le demandons pour que le peuple qui vous est dédié,... par la grâce de votre Fils unique, gloire et exaltation d'Israël, représente d'un cœur sincère la joie de cette Jérusalem céleste, notre mère... Et comme pour l'honneur de votre nom, votre Eglise... se réjouit et exulte dans ce signe, vous, Seigneur, donnez-lui la joie vraie et parfaite... Que le fruit de ses bonnes œuvres passe dans l'odeur des parfums de cette fleur qui, produite de la racine de Jessé, est mystiquement la fleur des champs et le lis des vallées, avec lequel nous nous réjouirons toujours dans la gloire avec vos saints...* En la remettant à l'heureux bénéficiaire de la bienveillance papale, l'ablégat dit encore : *... Que cette fleur vous rappelle la joie de l'Eglise militante et triomphante, car la rose, la plus belle des fleurs, symbolise la couronne de la gloire éternelle.*

On sait que les Papes accordent le plus souvent cette Rose d'or, précieuse à tant de titres, à des souveraines, à des membres de famille royale, qu'ils veulent grandement honorer. Mais quelle princesse plus haute que la Reine des Cieux ? Aussi bien la Très Sainte Marie a-t-elle souvent reçu dans ses sanctuaires vénérés l'hommage de la Rose d'or. Ainsi la Cathédrale Sainte-Marie de Bâle reçut de Clément V (1305-1314) une Rose d'or aujourd'hui « aussi précieuse par sa rareté que par son exécution et la matière employée » ; ses mots sont de M. E. du Sommerard, dans son *Catalogue du Musée des Thermes et de l'hôtel Cluny* (1883) <sup>(1)</sup>. Cette même Rose d'or de Bâle a inspiré encore

(1) M. du Sommerard décrit ce joyau, qui pèse 305 grammes d'or fin, mesure 0,60 m. de hauteur, et compte au total 1 tige principale, 5 branches secondaires, 31 feuilles, 2 boutons et 4 roses, dont la plus épanouie, au sommet, est ornée à son centre d'un beau saphir. Il explique comment, après avoir appartenu au Trésor de la Cathédrale de Bâle, ce monument est parvenu au Musée de Cluny à Paris. Enfoui en 1529 dans les caveaux de la Cathédrale de Bâle, par les soins du Conseil de la Ville, le Trésor y resta caché jusqu'en 1834, malgré les réclamations des Evêques

à M. René Schneider, dans son livre sur *Rome* (1906) les impressions suivantes : « ... Elle est veuve de son parfum, mais exquise toujours dans sa fraîcheur originelle du XIV<sup>e</sup> siècle, avec ses pétales épanouis et ses boutons... Je respirai sur ses feuilles de soie d'or toute la suavité du mysticisme chrétien, car la rose est le symbole de la double Jérusalem d'ici-bas et de là-haut, des deux Eglises et de la couronne des élus ; et j'avais envie de dire avec Dante : *La milice que Jésus épousa de son sang, la voici sous la forme d'une Rose (Paradis, XXXI, 1-2)* »...

Citons encore, parmi les églises mariales qui furent honorées de la Rose d'or, l'autel majeur de la Cathédrale Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence en 1437 par

de Bâle en 1663, 1670, 1685 ; à la suite de la division du Canton de Bâle en deux demi-cantons : Ville et Campagne, consommée en 1833, les deux Etats se partagèrent le Trésor. Bâle-Campagne vendit sa part, en vente publique, à Liestal, le 23 mai 1836. Le colonel Theubet, de Porrentruy, acheta la Rose d'Or, et l'autel d'or en haut-relief donné par Henri II au XI<sup>e</sup> siècle (95 cm. de haut, 178 cm. de large) ... M. Theubet revendit ces richesses, en 1854, au Gouvernement français, qui les déposa au Musée de Cluny dont elles sont le plus riche ornement. Mgr Battandier, MM. du Sommerard et Schneider, *op. cit.* ; Mgr Vautrey : *Hist. des Evêques de Bâle*, t. I, planche 88 ; t. II, p. 87 et n. 3, planche p. 144.

On ne saurait assez regretter la destruction au XVI<sup>e</sup> siècle de tant de chefs-d'œuvre, notamment la destruction presque totale des Trésors des Cathédrales de Lausanne et de Genève, mais les coutumières violences de ce siècle expliquent un peu cet iconoclasme ; on ne saurait au contraire trop déplorer cet inconcevable dédain artistique du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a jeté loin de chez nous tant de merveilles ! Nous nous permettons de déplorer notamment avec la dispersion du Trésor de Bâle, l'exode du superbe Evangélaire dit de Charlemagne, vendu en 1851 par le Chapitre de la Cathédrale de Sion à un négociant d'objets d'art genevois, M. Kuhn ; il passa ensuite par la bibliothèque du marquis de Ganay, pour aboutir enfin, en 1893, à la Bibliothèque royale de Kensington (Angleterre)

On rattache souvent cette magnifique reliure au Trésor de St-Maurice, qui en aurait été dépouillé violemment au XIV<sup>e</sup> siècle. Edouard Aubert n'en dit pas un seul mot dans son gros livre sur le Trésor de St-Maurice, mais lui consacra une étude spéciale ; il y rapporte « une remarque pleine d'intérêt de Léopold Delisle, puisqu'elle peut servir à prouver que le manuscrit n'a pas été fait pour l'Abbaye de St-Maurice... Voilà donc une question importante élucidée : ce manuscrit n'a pas été destiné par le donateur à l'abbaye de St-Maurice »...

Eugène IV, l'église Notre-Dame de Hal en Flandre en 1494 par Alexandre VI, la chapelle de la Vierge dans la basilique patriarcale de Sainte-Marie-Majeure vers 1550-1555, par Jules III. La *Santa Casa* de Lorette la reçut trois fois : par bref de Grégoire XIII du 17 septembre 1584, une seconde fois vers 1590 de Sixte V, et une troisième en 1601 de Clément VIII. Paul V renouvela cet hommage à la Vierge en l'accordant à la chapelle Borghèse de Sainte-Marie-Majeure et à l'église de Sainte-Marie *sopra Minerva*. En 1669 Clément IX donna la Rose à la Vierge d'Humilité, *d'Umiltà*, de Pistoie ; Pie VII la donna à Notre-Dame de Galloro (Espagne) et Pie IX à la basilique de Notre-Dame de Lourdes où elle fut portée le 15 septembre 1877 <sup>(1)</sup>.

Selon le Bhx. Raymond de Capoue, une vision extraordinairement joyeuse de ce symbolisme de la Vierge Rose favorisa Ste Agnès de Montepulciano <sup>(2)</sup>. L'idée de Rose connote à la fois la joie, la Vierge, le Paradis. Le poète dominicain qui, cent ans avant Vincent Ferrier, écrivit le célèbre manuscrit *Rosarius* (n° 12.483 de la Bibliothèque Nationale de Paris), en vieux français des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, prêche une sorte de Rosaire embryonnaire <sup>(3)</sup>. On y lit des vers comme ceux-ci :

. . . Douce Rose en cui <sup>(1)</sup> je me delit <sup>(2)</sup>,  
Vraiment, sans nule glose, <sup>(3)</sup> vous estes couche et lit  
Ou <sup>(4)</sup> mon cuer <sup>(5)</sup> se repose et prent tout son delit <sup>(6)</sup>...

(1) S.S. le Pape Pie XI a accordé jusqu'à présent la Rose d'or en 1923 à S. M. la Reine Catholique Victoire-Eugénie d'Espagne (revue *Rome*, 1923, juillet-août), et en 1925 à S. M. la Reine Elisabeth de Belgique, revue *Rome*, 1926, janv.-fév.). Des journaux ont publié que Pie XI avait aussi accordé la Rose d'or à Sainte Thérèse de Lisieux — sa première béatifiée et sa première canonisée, — et que le Cardinal Tacci l'avait portée dans sa châsse lorsqu'il fut envoyé comme Légat pontifical aux fêtes de Lisieux après la canonisation. Malheureusement je ne crois pas avoir vu de confirmation de cette nouvelle. Le fait est-il exact ?

(2) AA. SS. *aprilis*, II, 800.

(3) Dom Louis Gougoud, O. S. B. (*La Vie et les Arts liturgiques*, oct. 1922 et juillet 1924) a montré qu'« avant Alain de la Roche (O. P., † 1474 ou 1475), personne n'avait songé à attribuer à S. Dominique un rôle quelconque soit dans la création des confréries, soit dans la diffusion du Rosaire lui-même » et que « S. Pie V, O. P. est le premier Pontife qui mette, par sa

... *Chapiau de rose en ton chief*<sup>(7)</sup>  
*La douleur ôte...*  
*Par ta douceur octroie moi*  
*Aeterna Christi munera...*  
*Duex*<sup>(8)</sup> *qui a terre s'enclita*<sup>(97)</sup>  
*Des V joies enlumina*  
*La Rose...*  
*Vous estes le doux lis et la glorieuse rose...*  
*Reyne, rose, fleur de lis...*  
*Mult*<sup>(10)</sup> *noble est flour*<sup>(11)</sup> *de lis ...*  
*La noblece a en partie*<sup>(12)</sup>  
*De la rose...*  
*Tu es la rose nouvelle...*

L'Ave Maria est comme le sacrement de Marie, l'Eucharistie mariale :

*Comme Ave Maria die*<sup>(13)</sup>  
*De fin cuer et de nete bouche*  
*Qui ce fait en mengian la touche...*  
*Je dis que tu mengies Marie*  
*Par nuit, par jour et a*<sup>(14)</sup> *tout*<sup>(15)</sup> *heure*  
*Marie mange et deveure.*<sup>(16)</sup>  
*Ele tous tant demeure entière,*  
*Point ne la gaste ta prière.*

bulle du 17 septembre 1569, l'institution du Rosaire en relation avec les luttes entreprises par S. Dominique contre les Albigeois. Notons, d'ailleurs, que le saint Pape présente le fait avec ces mots : *ut pie creditur* ». Le R. P. X. Faucher, O. P. (*L'Année dominicaine*, 1923) a contesté les conclusions de Dom Gougaud, mais en laissant de côté les « questions personnelles » qui n'ont « qu'une mince importance », on a reconnu généralement la solidité des arguments de Dom Gougaud, et la solution de la question des origines du Rosaire apparaît maintenant dans les lignes suivantes empruntées à l'un et l'autre des deux antagonistes :

Alain de la Roche fut l'organisateur du Rosaire ; c'est à lui que nous devons le Rosaire tel qu'il se présente à notre piété. L'ardent organisateur utilisa et perfectionna les éléments d'une pieuse pratique en voie de formation ; il coordonna ces éléments et en fit la grande dévotion que la Chrétienté aime à pratiquer depuis plusieurs siècles. C'est incontestablement au zèle des fils de S. Dominique qu'elle en doit l'organisation définitive et la propagation. Nos plus respectables dévotions (Sacré-Cœur, Saint-Sacrement, S. Joseph, âmes du purgatoire, etc.) sont le fruit d'une lente élaboration. Une dévotion ne surgit pas d'ordinaire tout d'une pièce : elle s'élabore lentement, se perfectionne par la pratique... Il n'y a donc rien d'étonnant dans la transformation du Rosaire... C'est la forme normale des choses...

En somme, ces diverses dévotions à roses-joies sont comme des préfigurations du Rosaire actuel.

Puisque le fruit de ses entrailles est Jésus, Marie est « Jhesus-christ fleur » :

*Le Saint-Esprit se repose  
Sur cette fleur. C'est bien droiture...  
Tout droit comme la rose  
Engendrée d'épine dure...*

<sup>1</sup> en qui — <sup>2</sup> délecte — <sup>3</sup> sans compliment — <sup>4</sup> où — <sup>5</sup> cœur —  
<sup>6</sup> sa délectation, son plaisir — <sup>7</sup> chef, tête — <sup>8</sup> Dieu — <sup>9</sup> s'inclina,  
descendit — <sup>10</sup> très — <sup>11</sup> fleur — <sup>12</sup> en partage — <sup>13</sup> lorsqu'on dit  
*Ave Maria* — <sup>14</sup> à — <sup>15</sup> toute — <sup>16</sup> dévore.

Le *Rosarius* cite longuement Jean de Meun, l'auteur du *Roman de la Rose*. Ce parisien voyait briller la *Rose mystique* entre les tours de Notre-Dame, racontant dans les pétales de sa grande verrière la victoire de chaque vertu sur chaque vice, cette victoire dont elle est la récompense. Dante aussi retrouve la Rose au Paradis ; il en décrit la béatitude sous forme d'une rose. La rose joyeuse est surtout mariale. Un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 570, Bibl. de Mayence) en donne très bien le motif : *Lorsque la belle rose Marie commença à fleurir, l'hiver de nos tribulations disparut et l'été des joies éternelles commença à briller et avec lui nous fut rendue la verdure du Paradis des délices.*

Cette pensée se trouve aussi formulée par S. Pierre Damien commentant l'oraison grégorienne de la Nativité de Marie. *Nativitas beatissimae... merito praecipuum et singularare praebet hominibus gaudium, quae totius exstitit humanae salutis exordium.* Bossuet reprit plus tard cette pensée. L'Eglise redit encore cette même oraison en la Visitation « qui fut comme la dernière étape vers la réalisation joyeuse ». Déjà le tropaire grec contenait cette acclamation qui a passé textuellement dans cette antienne du 8 septembre : *Nativitas tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo: ex te enim ortus est Sol justitiae, Christus Deus noster: qui solvens maledictionem, dedit benedictionem, et confundens mortem, donavit nobis vitam aeternam.* L'Eglise a adapté aussi à cette fête un texte de S. Augustin : *Gaudeat terra nostra tantae Virginis illustrata solemnibus die...* <sup>(1)</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Maître Sigeher chantait à la Vierge : *O couronne de roses, assemblage de joies, tes louanges donnent des émotions sublimes.* La Vierge est un jardin de

(1) Dom de Puniet (*La Vie et les Arts lit.*, sept. 1926).

roses : *Ils m'appellent justement le jardin de roses. Venez tous à moi, je veux, je puis, je dois vous exaucer.*

Jardin de roses, en latin médiéval, c'est *Rosarium*, comme dit Du Cange, très exactement. Quant aux mots *chapelets*, *chapels*, *couronnes*, qui désignent ces dévotions joyeuses, ils se rapportent à l'habitude que les citadins du XIII<sup>e</sup> siècle avaient de se couvrir la tête d'une couronne de roses aux fêtes joyeuses en signe d'allégresse. Enfin, le chapelet — compteur de prières qui servait à ces dévotions, s'appelait *gaudia*, les joies, c'est-à-dire les roses (cf. Du Cange : *gaudium*) : le chapelet franciscain (XV<sup>e</sup> siècle) est appelé « allégresses de Marie ». S'il s'agissait de défendre l'équivalence des mots *rose* et *joie* à l'origine du Rosaire, M.-M. G. pourrait apporter un nombre beaucoup plus considérable de documents, où scholastiques, liturgistes et troubadours laissent deviner le lointain passé du Rosaire et des joies de Notre-Dame.

Gauthier de Coinci, vers 1220, dans ses livres de *Miracles de Notre-Dame*, connaît cinq joies qu'il lie à la récitation de l'*Ave Maria* et à l'idée générale de rose.

Ce chiffre de cinq, qu'on a déjà rencontré, paraît ancien. Il semble avoir été choisi en raison des cinq lettres du nom de Marie : *Maria*. Les cinq joies se trouvaient dans l'Incarnation, la Nativité, la Résurrection et l'Ascension de Jésus et l'Assomption de Marie. Deux nouvelles joies s'ajoutèrent aux anciennes : l'Adoration des Mages et la Descente du Saint-Esprit <sup>(1)</sup>. Les sujets tendirent à se doubler, le nombre fut porté le plus souvent à sept, le poète français Rutebeuf (XIII<sup>e</sup> siècle) alla même jusqu'à neuf en mentionnant la Visitation et la Présentation au Temple. Par contre l'Adoration des Mages disparut au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Quant au Couronnement de la Vierge il résulte d'un dédoublement de la joie primitivement unique de l'Assomption, comme en témoignent ces vers du *Rosarius* :

*La quinte joie fu, molt fait a honnourer,  
Quant la fist par ses anges en paradis porter  
Et l'assist à sa glaïre pour couronne donner  
Dont out ele<sup>(2)</sup> grand joie, n'en devons nous douter.*

(1) Œuvres de S. Bonaventure, par Peltier, t. XIV, p. 179, *Argumentum*, et p. V.

(2) Dont elle eut.

M. l'abbé Guillois <sup>(1)</sup> donne une nomenclature un peu différente : « Par les Sept Allégresses de la Sainte Vierge, dit-il, qui sont honorées par le chapelet de Ste Brigitte, il faut entendre l'Annonciation, la Visitation, la Nativité de Jésus, l'Adoration des Mages, le Recouvrement de Jésus au milieu des Docteurs, la Résurrection, la Réunion des Apôtres [?] autour de cette Vierge sainte lorsqu'elle fut sur le point de rendre le dernier soupir et sa triomphante Assomption dans les cieux. »

C'est ainsi que des siècles ingénus survivent dans les Joies de Marie, qui ont aimé à saluer notre Reine en méditant la double gamme joyeuse et glorieuse de ses mystères.

\*

Dès 1165 S. Thomas de Canterbury mentionne les sept Joies de la Vierge. Cet illustre primat avait coutume de réciter chaque jour sept *Ave* en leur honneur. Une fois Marie lui apparut et lui dit : *Thomas, votre dévotion m'est très agréable ; mais pourquoi ne mentionnez-vous que les joies que j'ai goûtées sur terre ? Désormais rappelez-vous aussi celles que j'éprouve maintenant au ciel ; je me ferai un devoir de consoler, de réjouir et de présenter, à l'heure de la mort, à mon Fils bien-aimé ceux qui honorent toutes ces joies.* Thomas se sentit alors tout rempli d'un pieux enthousiasme et s'écria : *Comment donc, ô ma Souveraine, pourrai-je acquiescer à votre désir, si j'ignore même quelles sont les joies qui sont aujourd'hui votre partage ?* Et la Sainte Vierge lui répondit : *Sept fois chaque jour dites la salutation angélique en mémoire des sept joies suivantes : I. les honneurs que la Très Sainte Trinité me rend par-dessus toutes les autres créatures ; II. ma virginité qui ma élevée au-dessus de tous les saints et de tous les anges ; III. l'éclat de ma gloire qui resplendit dans les cieux ; IV. le culte universel que me rendent tous les élus en ma qualité de Mère de Dieu ; V. la bonté avec laquelle Dieu exauce toutes mes prières ; VI. les grâces dont je comble mes serviteurs sur la terre et la gloire que je leur prépare dans le ciel ; VII. l'accroissement de ma gloire accidentelle jusqu'au jour du dernier jugement...*

(1) *Catéchisme*, t. IV.

« Voici, écrit S. Jean Eudes, un effet merveilleux de la susdite promesse... S. Anselme et quelques autres bons auteurs rapportent qu'un religieux qui avait coutume de dire tous les jours sept *Ave* pour offrir à la Mère de Dieu les sept joies principales que son Cœur sacré a possédées lorsqu'elle était sur la terre, comme aussi les sept joies particulières dont il est comblé dans le ciel, étant malade à la mort et redoutant extrêmement ce passage formidable, cette Mère de bonté lui apparut et lui dit : *Qu'avez-vous à craindre, mon fils, qui m'avez tant de fois réjouie du souvenir des plus grandes joies que j'aie jamais reçues au monde et dont mon Cœur est jouissant dans le ciel ? Ayez bon courage et chassez loin de vous toutes ces vaines appréhensions. Car je vous assure que vous participerez bientôt aux allégresses et contentements que vous m'avez tant de fois annoncés : Gaudia annuntiasti mihi, et gaudia annuntiabuntur tibi.* Ce bon religieux, entendant ces très douces paroles de la sacrée bouche de cette glorieuse Princesse du ciel, ravi et transporté de joie..., rendit aussitôt son âme entre les mains de sa très bonne Mère qui, l'ayant logée dans son Cœur, l'emporta dans le ciel au même instant, où elle possédera éternellement les effets merveilleux des promesses de la Reine des Anges » <sup>(1)</sup>.

Les mêmes merveilles racontées par S. Anselme, l'un des deux grands Docteurs bénédictins, se renouvelèrent encore en Ste Gertrude (1234-1303) et Ste Mechtilde, (1241-1298) ces deux grandes moniales du même Ordre. Ces deux sœurs, issues de la famille des Comtes de Lachnborn, toutes deux religieuses au monastère d'Helfta, en Saxe, avaient une dévotion très particulière au Cœur très aimable de Marie et à ses Joies. Les deux saintes furent favorisées de plusieurs révélations que chacune écrivit pour son compte, Mechtilde dans le *Liber specialis gratiae*, Gertrude dans les *Insinuationes* ou *Legatus divinae pietatis*. Marie encouragea elle-même la dévotion des deux mystiques à ses Joies. En une fête d'Assomption, comme Mechtilde priait pour une personne très dévote aux saintes Joies du Cœur de Marie, cette divine Vierge lui enseigna à la saluer par le cantique de ses Joies. En une fête d'Annonciation,

(1) R. P. Jules Lintelo, S. J. : *Le Saint Cœur de Marie*, 1922, 3e éd. (20<sup>e</sup> à 30<sup>e</sup> mille), pp. 158-159.

rapporte de son côté Ste Gertrude, « elle saluait la Mère de Dieu en la félicitant de cette joie ineffable qu'elle ressentit, lorsqu'en disant *Ecce ancilla Domini* elle commit à la Volonté divine avec une pleine confiance sa personne tout entière et toutes ses actions et tous ses devoirs. Alors Marie se montrant d'un visage radieux répondit à Gertrude : *Quicumque me istius gaudii devòte admonuerit, huic veraciter demonstrabo illud quod petitur in hymno festi praesentis, scilicet : « Monstra te esse Matrem », exhibendo me revera Matrem Regis* <sup>(1)</sup>.

Nous reproduisons plus loin la quintuple salutation enseignée par Marie à Ste Mechtilde, pour une personne dévote à ses Joies : *Salutet me in illo ineffabili gaudio...* <sup>(2)</sup> Nous n'avons fait qu'un changement de forme pour répondre à l'attente de la Vierge.

Cette dévotion aux Joies de Notre-Dame, entendues au sens de mystères joyeux et glorieux, est donc très ancienne. Pas plus que la liturgie officielle, la piété populaire ne séparait pas les joies de ce qu'on appellerait maintenant les gloires <sup>(3)</sup>.

\*

Nous avons cité déjà la gracieuse image de la Rose chez les Cisterciens, et surtout le rôle des Dominicains et des Bénédictins dans la dévotion des Joies mariales. Il nous reste à parler des Franciscains.

Le grand Docteur Séraphique, en effet, S. Bonaventure, est l'auteur de poèmes véritablement charmants sur la Sainte Vierge : *Laus B. M. V.*, *Psalterium minus* et *Psalterium majus B. M. V.*, etc. <sup>(4)</sup>. *Cantica, Te Matrem Dei laudamus, Symbolum ad instar illius Athanasii*. Cueillons — il faudrait tout prendre — ces douces invocations du *Laus* :

*Ave, Rosa speciosa,  
Rosa decens, Rosa munda,  
Rosa recens sine spina,  
Rosa florens et secunda,  
Rosa gratia divina*

*Facta caelorum Regina ...*

(1) *Legatus divinae pietatis*, part. 4, cap. 12.

(2) *Liber specialis gratiae*, part. I, cap. 25.

(3) M-M. G., *op. cit.*

(4) Edition Peltier, chez Prés, t. XVI.

*Gaude, Virgo Mater, gaude,  
Per te mundus restauratur ;  
Cum civibus caeli plaude...*

S. Bonaventure a composé aussi un petit office spécial en l'honneur des Joies de Marie : *Officium de quinque Gaudiis B. M. V.* connu sous le nom de *Corona B. M. V.* <sup>(1)</sup>. En voici les passages versifiés :

*Gaude, Virgo Mater Christi, Gaude, quia Deo plena,  
Quae per aurem concepisti, Peperisti sine poena,  
Gabriele nuntio. Cum pudoris lilio.*

*Gaude, quia tui Nati, Gaude, Christo ascendente  
Quem dolebas mortem pati, Et in caelum te tuente  
Fulget resurrectio Cum sanctorum nubilo.*

*Gaude, quae post Christum scandis,  
Et est tibi honor grandis  
In caeli palatio.*

Peltier signale que deux strophes ont été ensuite ajoutées aux précédentes, en l'honneur de l'Adoration des Mages et de la Descente du Saint-Esprit, transformant ainsi cet office en *Officium de septem Gaudiis B. M. V.*, mais il ne les cite point. Mon confrère, le chanoine de Bavier, m'a communiqué un ouvrage du R. P. Bridgett, C. SS. R. <sup>(2)</sup>, qui contient tout un chapitre sur les *Joies de Notre-Dame* <sup>(3)</sup>. On y retrouve cette même hymne <sup>(4)</sup> avec les deux strophes suivantes à leur place normale :

*Gaude, quia Magi dona Gaude, quia reperisti  
Tuo Nato ferunt bona, Tuum Natum, quem quaesisti  
Quem tenes in gremio. In doctorum medio.*

(1) *Op. cit.*, pp. IV-V, et 179-180.

(2) Bridgett, G. SS. R. : *Our Lady's Dowry* (London, Burns et Oates, Limited).

(3) III *Our Lady's Joys*, pp. 58-73.

(4) Avec quelques variantes dont nous nous sommes servis avec celles de Peltier.

Le P. Bridgett attribue cette hymne à S. Thomas de Canterbury <sup>(1)</sup> ; il cite aussi cette autre antienne anonyme : *Gaude Dei genitrix, virgo immaculata. Gaude quod gaudium ab angelo suscepisti. Gaude quod genuisti aeterni luminis claritatem. Gaude mater, gaude sancta Dei genitrix.*

Un confrère de S. Bonaventure, le Bhx. Jacopone, de Todi, passe généralement pour l'auteur du *Stabat Mater dolorosa*. « Cette œuvre incomparable, écrit Frédéric Ozanam <sup>(2)</sup>, suffirait à la gloire de Jacopone : mais en même temps que le *Stabat* du Calvaire il avait voulu composer le *Stabat* de la Crèche, où paraissait la Vierge-Mère dans toute la joie de l'enfantement. Il l'écrivit sur les mêmes mesures et les mêmes rimes, tellement qu'on pourrait douter un moment lequel fut le premier, du chant de douleur ou du chant d'allégresse. Cependant, la postérité a fait un choix entre ces deux perles semblables ; et tandis qu'elle conservait l'une avec amour, elle laissait l'autre enfouie. Je crois le *Stabat Mater speciosa* encore inédit, écrivait Ozanam ; et quand j'essaie d'en traduire quelques strophes, je sens s'échapper l'intraduisible charme de la langue, de la mélodie et la naïveté antique » <sup>(3)</sup>.

Le R. P. Lintelo, S. J., consacre aussi un chapitre à la *Dévotion aux Joies de Marie* <sup>(4)</sup>. Il y raconte, sous la date

(1) Les controverses relatives à la paternité de cet office, comme aussi de la séquence de Jacopone, dépassent notre place et nos moyens. Nous nous bornerons à être un écho.

Dom Suitbert Bäumer, O. S. B., moine de Beuron, attribuait le *Stabat* à Thomas de Celano, mais Dom Réginald Biron, O.S.B., moine de Farnborough, son traducteur, a restitué à Jacopone de Todi la paternité du *Stabat* en s'appuyant sur Ozanam, *op. cit.*, et sur H. T. Henry : *The two Stabats*, dans *The American Catholic quarterly Review*, janv. et avril 1903. — Bäumer : *Hist. du Bréviaire*, trad. par Biron, t. II, Paris, Letouzey, 1905, pp. 71-72.

(2) *Les Poètes franciscains en Italie*, t., V, 1859, Paris.

(3) Nous publions plus loin ce *Stabat* des Joies, en disposant ses strophes face à face avec les strophes correspondantes du *Stabat* des Douleurs. Ozanam a puisé le *Stabat* joyeux dans le manuscrit 7785, f° 109, de la Bibl. Nat. de Paris. Les deux dernières strophes lui paraissent ajoutées par une main étrangère :

<i>Omnes stabulum amantes</i>	<i>Per virtutem Nati tui</i>
<i>Et pastores vigilantes</i>	<i>Ora ut electi sui</i>
<i>Pernoctantes sociant.</i>	<i>Ad patriam veniant. Amen.</i>

(4) Lintelo, S. J. : *Le Saint Cœur de Marie* (Paris, Beauchesne, 1922), pp. 156-159.

de 1422, une légende analogue aux anecdotes rapportées par M.-M. G. Bénédictins, Cisterciens, Chartreux, Dominicains, Mineurs, c'est toujours le même cycle de légendes mariales, et de roses et de joies. Ne pouvant tout citer, bornons-nous à ce récit du P. Lintelo. La Vierge apparut donc, en 1422, à un novice des Frères Mineurs, et lui dit : *Tresse-moi chaque jour une couronne, non de fleurs qui se fanent, mais de prières. Récite dix fois l'Ave et une fois le Pater en l'honneur de la joie que j'ai éprouvée lorsque le Verbe éternel s'est fait chair dans mon sein, — répète cette prière en l'honneur de l'allégresse que j'ai ressentie lorsque je visitai ma cousine Elisabeth, — lorsque j'ai mis au monde mon Jésus, — lorsque les Mages adorèrent le divin Enfant, — lorsque je retrouvai Jésus au temple, — lorsque je le revis glorieusement ressuscité, — lorsque je quittai la terre et fus élevée aux deux...* Et l'on raconte que le maître des novices aperçut un ange qui enfilait des roses et insérait après chaque dizaine un lis d'or, et qui, la couronne achevée, la déposa sur la tête du pieux novice...

Depuis lors, ajoute le P. Lintelo, s'établit dans l'Ordre Séraphique la pieuse coutume de réciter chaque jour la couronne des sept Joies de Marie. C'est la couronne fran-

ciscaine par excellence. Léon X a attaché une indulgence plénière *toties quoties* à cette prière, en faveur des membres des trois Ordres séraphiques, faveur confirmée par plusieurs Papes, et Pie X, de sainte mémoire, a enrichi encore en 1905 cette pratique de nouvelles, précieuses et abondantes indulgences pour tous les fidèles.

De plus, par décret du 14 mars 1906, le saint pontife Pie X a accordé un Office et une Messe propres en l'honneur des Sept Joies de Marie, le premier dimanche après l'Octave de l'Assomption, avec le rite double de II<sup>e</sup> classe <sup>(1)</sup>. J'ai sous les yeux cet Office imprimé par Dessain (Malines) ; il porte l'approbation de Mgr Panici, Archevêque de Laodicée, Secrétaire de la S. Congrégation des Rites, avec la date du 30 juillet 1906. Nous donnons plus loin les trente-quatre antiennes propres des psaumes, les cinq capitules et la doxologie de cet office ; les hymnes chantent l'Annonciation et l'Incarnation, la Visitation et la Nativité, l'Adoration des Mages et le Recouvrement de Jésus au Temple,

(1) Battandier : *Annuaire Pontif. Cath.* 1907, p. 590.

la Résurrection et l'Assomption ; les leçons scripturaires sont tirées des Cantiques des Cantiques, *Incipiunt...* et chap. II, 1 ; au II<sup>e</sup> Nocturne S. Bernardin de Sienne (*Sermo 9 de Visitatione*) paraphrase le verset du *Magnificat* : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutaris meo* ; l'homélie enfin, empruntée à S. Sophronius (*Homilia in Deiparae Annuntiatione*), chante la joie de la Rédemption qui commence avec le message de Gabriel. Puisqu'il faudrait tout citer, j'espère qu'on me pardonnera de découper du moins dans cette homélie, ces acclamations :

*Gaude, o supercaelestis gaudii genitrix.*  
*Gaude, o sublimissimi gaudii nutrix.*  
*Gaude, o salutaris gaudii sedes princeps,*  
*Gaude, o immortalis gaudii auctrix.*  
*Gaude, o indeficientis gaudii fons beatissima.*  
*Gaude, o gaudii aeterni deiferum cimelium.*  
*Gaude, o vivificantis gaudii arbor viventissima.*  
*Gaude, o innupta Dei mater.*  
*Gaude, o Virgo post partum integerrima.*  
*Gaude, o spectaculum prae mirabilibus omnibus summe ad mirandum.*

Nous voilà parvenu au terme de notre étude. Puisse-t-elle avoir mis dans nos âmes quelques-unes des joies qu'on goûte dans la louange de Marie ! Et puis, nous voudrions très respectueusement exprimer un désir, que nous savons partagé par plusieurs de nos confrères. Puisqu'une revision de notre liturgie aigaunoise est à l'étude, pourrait-on espérer que la fête des Sept Joies de Marie y recouvrât la place choisie qu'elle y a tenue pendant plusieurs siècles, comme on va le dire ci-après ? C'est en effet, avec les fêtes modernes de la Médiation de Marie et de son Saint Cœur, avec les fêtes anciennes de l'Exspectation de la naissance de Jésus, et des Epousailles avec Joseph, l'une des plus belles et des plus légitimes fêtes mariales que l'Eglise laisse à notre piété en surplus du cadre officiel obligatoire.

*Gaude, Virgo gloriosa,*  
*Super omnes speciosa,*  
*Vale, o valde decora,*  
*Et pro nobis Christum exora.*

*Regina caeli, laetare, alleluia...*

*Gaude et laetare, Virgo Maria, alleluia.*

On raconte que, le Samedi-Saint, lorsque pour la première fois va retentir cette dernière et triomphante antienne mariale, le rituel des Servites leur prescrit de se rendre pour la chanter à l'autel de Marie, et de combler son trône et de couronner sa tête de fleurs bénites spécialement. C'est aussi un peu ce que nous avons voulu faire ici, dans l'espoir que, *per Mariam, perpetuae capiamus gaudia vitae*. Ch<sup>ne</sup> Léon DUPONT-LACHENAL. (*A suivre*)